

RÈGLEMENTS MAÎTRES

- Du jeudi 28 juin au dimanche 1^{er} Juillet 2018
- 4 réunions

XXXI^{es} Championnats de France Open des Maîtres

- Lieu : Pierrelatte
- Bassin : 50 m
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1993 et avant) dames et messieurs, catégories FINA

Engagements

- Propositions extraNat : du 17/06/2018 au 24/06/2018
- Liste des engagés : 25/06/2018
- Réunion technique : 27/06/2018 - 18 h 30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Historiquement, en 1987, le club de Vichy a proposé à la population Maîtres, nageuses et nageurs de 25 ans et plus, une compétition nationale en bassin de 50 m. En 2012, ce rendez-vous a fêté sa vingt-cinquième édition. Durant ce quart de siècle, le développement de la Natation Maîtres n'a cessé de croître et le programme sportif s'est étoffé au fil des olympiades. Il n'empêche, les Nationaux d'été en grand bassin demeurent l'échéance phare de la natation française des Maîtres, une excellente opportunité de faire le point avant ou après les championnats d'Europe ou les championnats du monde des Maîtres. En 2018, la prochaine édition des championnats d'Europe est programmée du 27 août au 8 septembre en Slovénie.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1989 et 1993	C2 : nés entre 1984 et 1988
C3 : nés entre 1979 et 1983	C4 : nés entre 1974 et 1978
C5 : nés entre 1969 et 1973	C6 : nés entre 1964 et 1968
C7 : nés entre 1959 et 1963	C8 : nés entre 1954 et 1958
C9 : nés entre 1949 et 1953	C10 : nés entre 1944 et 1948
C11 : nés entre 1939 et 1943	C12 : nés entre 1934 et 1938
C13 : nés entre 1929 et 1933	C14 : nés entre 1924 et 1928
C15 : nés en 1923 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Épreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre (messieurs), 1500 m nage libre (dames), 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 m, 800 m et 1500 m nage libre). Les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Épreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte)

4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Classement au temps.

*Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant la dite épreuve.

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir mais ne sera pas classée.

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quel qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

RÈGLEMENTS MAÎTRES

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1993 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas être engagés.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours de la saison et jusqu'à la saison n-2 (entre le mercredi 16 septembre 2015 et le dimanche 17 juin 2018) sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Les temps de référence sont des temps en bassin de 50 m. Un nageur qui n'aurait pas de temps en bassin de 50 m ou dont le temps en bassin de 50 m ne rentrerait pas dans la grille de qualification grand bassin mais qui aurait nagé l'épreuve en bassin de 25 m pourra s'engager avec son temps converti à condition que celui-ci entre dans la grille de qualification grand bassin.

NB: les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent **impérativement** parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL et le 800 NL au cours d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maîtres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 14 juin 2018.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 17 juin au dimanche 24 juin 2018, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 25 juin 2018.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera possible mais son tarif sera majoré (voir règlements financiers).

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs - Classement « Trophée Élite »

Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie. Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

RÈGLEMENTS MAÎTRES

1 ^{er} : 11 pts	6 ^e : 5 pts
2 ^e : 9 pts	7 ^e : 4 pts
3 ^e : 8 pts	8 ^e : 3 pts
4 ^e : 7 pts	9 ^e : 2 pts
5 ^e : 6 pts	10 ^e : 1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats Open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium). Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Un seul relais Open sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion de France ni détenir un record de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

1^{re} réunion

Jeudi 28 juin 2018

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 1 – 1500 NL dames
- 2 – 100 Dos messieurs
- 3 – 100 Dos dames
- 4 – 100 Brasse messieurs
- 5 – 100 Brasse dames
- 6 – 50 NL messieurs
- 7 – 50 NL dames
- 8 – 200 Papillon messieurs
- 9 – 200 Papillon dames
- 10 – 4 x 50 4N mixte

2^e réunion

Vendredi 29 juin 2018

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 11 – 400 NL messieurs
- 12 – 50 Papillon dames
- 13 – 50 Papillon messieurs
- 14 – 200 Dos dames
- 15 – 200 Dos messieurs
- 16 – 100 NL dames
- 17 – 100 NL messieurs
- 18 – 400 4N dames
- 19 – 4 x 50 4N messieurs
- 20 – 4 x 50 4N dames

RÈGLEMENTS MAÎTRES

3^e réunion

Samedi 30 juin 2018

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 20 – 400 NL dames
- 21 – 200 Brasse messieurs
- 22 – 200 Brasse dames
- 23 – 50 Dos messieurs
- 24 – 50 Dos dames
- 25 – 50 Dos dames
- 26 – 200 NL messieurs
- 27 – 200 4N dames
- 28 – 400 4N messieurs
- 29 – 4 x 50 NL mixte

4^e réunion

Dimanche 1er juillet 2018

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 30 – 800 NL messieurs
- 31 – 100 Papillon dames
- 32 – 100 Papillon messieurs
- 33 – 200 NL dames
- 34 – 200 4N messieurs
- 35 – 50 Brasse dames
- 36 – 50 Brasse messieurs
- 37 – 4 x 50 NL dames
- 38 – 4 x 50 NL messieurs

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES

ÉPREUVE D'EAU LIBRE

Lors des Championnats de France Elite d'Eau Libre
ou lors d'une Etape de Coupe de France

Lieu et date à déterminer

ÉPREUVE DE NATATION SYNCHRONISÉE

(Epreuve se déroulant lors d'un Meeting national
dont le programme sera finalisé par la Commission Natation Synchronisée)

Date à déterminer

Lieu : Paris (piscine à déterminer)

DAMES																	
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	200 4N	400 4N
C1	0.3310	1.1210	2.3690	5.2950	11.1800	21.4000	0.3990	1.2450	3.0020	0.4340	1.3350	3.2200	0.3600	1.2030	2.5850	2.5850	6.2000
C2	0.3430	1.1460	2.4240	5.3950	11.3800	22.2000	0.4140	1.2750	3.0670	0.4470	1.3600	3.2700	0.3740	1.2280	3.0400	3.0550	6.3300
C3	0.3550	1.1710	2.4640	5.5150	12.0800	23.1800	0.4250	1.3000	3.1120	0.4700	1.4100	3.3650	0.3880	1.2580	3.0850	3.0900	6.4000
C4	0.3590	1.1860	2.4990	6.0150	12.3100	24.0500	0.4510	1.3600	3.2370	0.4750	1.4200	3.4000	0.4000	1.2880	3.1550	3.1900	7.0200
C5	0.3740	1.2210	2.5840	6.1950	13.1100	25.2000	0.4830	1.4250	3.3720	0.5020	1.4800	3.5300	0.4360	1.3580	3.2950	3.2300	7.1100
C6	0.4080	1.2910	3.1190	6.4750	14.0500	27.1000	0.5090	1.4800	3.4820	0.5230	1.5350	4.0350	0.4810	1.4480	3.4700	3.3150	7.2900
C7	0.4440	1.3660	3.2640	7.1650	15.0100	29.0000	0.5560	1.5750	4.0720	0.5560	2.0000	4.1750	0.4920	1.4730	3.5100	3.4800	8.0100
C8	0.4820	1.4410	3.4140	7.4450	16.0100	30.5000	0.5760	2.0200	4.1570	1.0020	2.0950	4.3600	0.5080	1.5130	3.5800	4.0350	8.3100
C9	0.5500	1.5710	4.0840	8.3250	17.3100	33.4000	1.0310	2.1350	4.3820	1.0660	2.2200	5.0000	1.0320	2.1380	4.4000	4.2450	9.1200
C10	1.0290	2.1260	4.3340	9.2250	19.0100	36.5000	1.0910	2.2550	4.5820	1.0930	2.2700	5.1000	1.0750	2.2630	5.0300	5.0050	10.1800
C11					20.3100	40.0000											
C12					22.0100	42.3000											
Au-delà																	

Sans limite de temps

MESSIEURS																	
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	200 4N	400 4N
C1	0.2710	1.0060	2.1540	4.4850	10.0300	19.1000	0.3300	1.1050	2.3420	0.3610	1.1850	2.5100	0.3000	1.0780	2.3550	2.3250	5.2700
C2	0.2810	1.0260	2.1890	4.5550	10.1800	19.4200	0.3420	1.1350	2.3970	0.3710	1.2050	2.5500	0.3120	1.0980	2.4000	2.3850	5.4100
C3	0.2860	1.0360	2.2140	5.0450	10.4100	20.1500	0.3560	1.1700	2.4620	0.3750	1.2150	2.5800	0.3200	1.1180	2.4350	2.4100	5.4700
C4	0.2890	1.0460	2.2440	5.1350	11.0200	20.4500	0.3690	1.1950	2.5220	0.3810	1.2550	3.0750	0.3310	1.1430	2.5000	2.4450	5.5300
C5	0.2970	1.0710	2.2990	5.2650	11.3100	22.0000	0.3880	1.2400	3.0220	0.3990	1.2900	3.1600	0.3430	1.1730	2.5600	2.5300	6.1200
C6	0.3170	1.1160	2.3990	5.4650	12.1600	23.3000	0.4060	1.2900	3.1220	0.4200	1.3450	3.2700	0.3780	1.2430	3.1000	3.0450	6.3700
C7	0.3500	1.1810	2.5240	6.0950	13.0600	25.0000	0.4350	1.3400	3.2170	0.4660	1.4200	3.4200	0.4060	1.3030	3.2300	3.1850	7.0500
C8	0.3710	1.2260	3.0140	6.2850	13.3600	26.0000	0.4660	1.4050	3.3470	0.4890	1.4900	3.5550	0.4280	1.3530	3.3300	3.2750	7.2400
C9	0.3970	1.2810	3.1140	6.4950	14.2200	27.4000	0.4810	1.4250	3.4220	0.5030	1.5400	4.0500	0.4740	1.4480	3.5100	3.4800	8.0300
C10	0.4190	1.3460	3.2740	7.2550	15.4100	29.5000	0.5350	1.5550	4.0620	0.5280	1.5800	4.1800	0.5000	1.5780	4.1800	4.0550	8.3600
C11					16.5600	32.1500											
C12					18.2600	34.0000											
Au-delà																	

Sans limite de temps